



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SÉANCE ORDINAIRE, LE LUNDI 9 JUILLET 2018, 20h
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL

PRÉSENCES : Monsieur le maire Ghislain Jacques et les conseillers suivants :

Marcel Élément,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Pierre Levasseur,	siège no 3
Michel Breton,	siège no 4
Jasmin Létourneau,	siège no 5
Berthold Létourneau,	siège no 6

FORMANT QUORUM

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

09.07.18.081

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir ajouté les points suivants à varia :

- Renouvellement adhésion Association des propriétaires de forêts privées
- Résolution pour régler le problème de castors
- Résolution d'appui à la Fabrique ND des Amériques pour stationnement

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

09.07.18.082

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2018;

Les membres du Conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la séance ordinaire du 4 juin 2018 il est proposé par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

09.07.18.083

COMPTES À PAYER

Les comptes à payer ayant été présentés aux conseillers, il est proposé par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes, au montant de 11 296,22 \$, soient acceptés et payés tels que présentés.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

- FQM changements majeurs à l'aide gouvernementale aux infrastructures municipales.
- Concours de photo de la Beauce.
- Invitation ouverture officielle de l'expo agricole de Beauce.
- FQM Fonds fédéraux d'infrastructures.
- Sécurité civile programme de chaleur intense.
- Invitation de la MRC pour la réunion de septembre à St-Benoît.
- Information du ministère des Transports relativement à une demande de permis pour réalisation de travaux dans l'emprise du ministère.
- Rapport du Centre aquatique et récréatif de Haute-Beauce.
- Agence Chaudière-Appalaches propriétaires de boisés privés.
- MAMOT – lettre explicative pour la péréquation.

09.07.18.084

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA PROPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-ÉVARISTE POUR LE PRÊT D'UN EMPLOYÉ POUR L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE D'EXERCICE

- **Attendu que** la municipalité doit assurer la sécurité des équipements installés dans la salle d'exercice;
- **Attendu qu'une** inspection sera effectuée tous les 4 mois;
- **Attendu qu'un** rapport d'inspection sera complété à chaque visite et remis à la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset;

Il est proposé par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on accepte la proposition de la municipalité de St-Évariste pour le prêt du responsable de l'entretien des équipements aux conditions énoncées dans l'entente datée du 4 juin 2018.

09.07.18.085

RÉSOLUTION POUR DEMANDER AU SERVICE DE L'INGÉNIERIE DE LA MRC DE FAIRE LA MISE À JOUR DE LA SITUATION DES ROUTES ENTRETENUES PAR LA MUNICIPALITÉ

- **Attendu que** la sécurité des citoyens est primordiale pour le conseil;
- **Attendu que** la municipalité désire avoir le portrait de l'état des routes qui lui appartiennent;



N° de résolution
ou annotation

09.07.18.086

- **Attendu que** suite aux difficultés rencontrées durant les deux (2) derniers hivers, la municipalité désire obtenir un avis pour planifier l'entretien des routes durant la saison hivernale;

Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents, de demander au service d'Ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan une offre de services pour :

- Évaluer l'état des routes sous la responsabilité de la municipalité, émettre un rapport avec des recommandations et établir les priorités en ce qui a trait aux travaux à exécuter;
- Analyser les conditions de route hivernales à St-Hilaire-de-Dorset et émettre un rapport avec des recommandations permettant d'établir une procédure (dans la limite de ce qui est prévisible) en ce qui a trait au déneigement des routes, des cours et des points d'eau et à l'utilisation d'abrasif ou de sel;
- Préparer un devis pour demander des soumissions selon les spécifications identifiées.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION POUR LE FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES

- **Attendu que** la rue Principale traverse la municipalité;
- **Attendu que** la route des Îles est empruntée par les clients du camping et qu'il est aussi important que ce tronçon soit propre;
- **Attendu que** le conseil juge important que les citoyens soient fiers de leur municipalité;
- **Attendu** qu'un permis a été obtenu auprès du ministère des Transports tel que requis;

Il est proposé par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité octroie un contrat à l'entrepreneur Dany Champagne afin de faucher les bords de la route à partir de la limite de la route de St-Hilaire jusqu'à la limite de la route de Courcelles et le chemin du Camping des îles, le tout pour un montant évalué à 1 600 \$. Les travaux devront être effectués avant le début des vacances de la construction.

09.07.18.087

RÉSOLUTION POUR LE DÉBROUSSAILLAGE DES BORDS DE ROUTES

- **Attendu que** le conseil se doit d'assurer la sécurité des gens qui circulent sur ses routes;
- **Attendu que** le conseil a décidé de faire le débroussaillage par section soit :
 - Dans un premier temps : la rue Principale, la route de Courcelles, le chemin du Camping et le 9 sud
 - Dans un deuxième temps : la route du 9, le rang 9 Nord et le Bois de Dorset
- **Attendu que** la rue Principale, la route de Courcelles, le chemin du Camping et le 9 sud ont été faits en 2017;
- **Attendu** qu'un permis a été obtenu auprès du ministère des Transports tel que requis;

Il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité octroie un contrat à l'entrepreneur Dany Champagne afin de couper les branches (débroussailler) sur les bords de la route du 9, le rang 9 Nord et le Bois de Dorset le tout pour un montant évalué à 1 000 \$. Les travaux seront effectués à la mi-août.

ADOPTÉE

09.07.18.088

RÉSOLUTION POUR RENOUVELER NOTRE ADHÉSION À L'AGENCE RÉGIONALE DE LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE

Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents, de renouveler notre adhésion à l'agence régionale de la mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour la somme de 25 \$.

ADOPTÉE

09.07.18.089

RÉSOLUTION POUR SOLUTIONNER LE PROBLÈME DE CASTORS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HILAIRE-DE-DORSET

Attendu que des dommages sont souvent causés par les castors dans le Bois de Dorset pour une valeur d'environ 500 \$ à 1 000 \$ chaque année, sans compter les problèmes aux conducteurs qui empruntent cette route;

Attendu que depuis 2015, la municipalité a une permission du ministère de la Faune à Beauceville pour trapper toute l'année et que malgré ça, nous n'arrivons pas à contrôler cette situation et le nombre de castors ne cesse d'augmenter;

Il est proposé par Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset :

- Demande un permis de gestion de la faune au montant de 323,20 \$;
- Demande l'aide des biologistes du ministère de la Faune pour procéder à l'analyse de la situation et faire le nécessaire, en collaboration avec l'inspecteur municipal M. Roger Breton;
- Inscrive l'inspecteur municipal (Roger Breton) à la formation sur le trappage qui aura lieu les 18-19 août, au montant de 195 \$ plus les dépenses et paie son permis de trappage annuellement.



09.07.18.090

N° de résolution
ou annotation

L'obtention de son permis permettra d'assurer une surveillance durant la période de trappage (novembre à avril) et permettra, nous l'espérons, de contrôler la surpopulation;

ADOPTÉE

RÉSOLUTION D'APPUI AUPRÈS DE LA FABRIQUE NOTRE-DAME DES AMÉRIQUES POUR SA DÉMARCHE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Attendu que des dommages ont été causés au stationnement de l'église par les camions qui effectuent les travaux pour le ministère des Transports;

Attendu que la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques désire faire une plainte auprès du ministère afin que le stationnement soit réparé à leurs frais;

Attendu que le conseil est d'avis qu'il n'appartient pas à la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques ou à la Municipalité de St-Hilaire-de-Dorset de procéder à ces réparations;

Il est proposé par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité fasse parvenir cette résolution au ministère des Transports pour l'informer qu'elle appuie la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques dans sa demande pour que le stationnement de l'église soit réparé sans aucun frais pour eux.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 229-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 224-2018

La conseiller Michel Breton dépose le projet de règlement 229-2018 modifiant le règlement 224-2018 sur le CCU pour y inclure le montant des jetons de présence et donne avis de motion que ce règlement sera adopté à une prochaine séance ordinaire du conseil.

09.07.18.091

Levée ou ajournement de la séance.

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membre présents que la séance soit levée. Il est 22h35.

Ghislain Jacques, maire

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi, Ghislain Jacques, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.